



Quote part immobilier concubinage

Par **nana54**, le **29/01/2015** à **15:45**

Bonjour,

Je vie en concubinage avec mon ami qui vient d'être au chômage.
Nous sommes sur le point d'acheter une maisons pour un montant de 120 000 €.
Avec une estimation de travaux de 20 000 € soit un cout total de 140 000 €

Mon apport est de 10 000 €
L'apport de mon ami s'élève à 20 000 €
+ prêt de son père à taux 0% de 40 000€ (qui sera remboursé par son fils et moi)

La demande du prêt immobilier va s 'élève a 80 000 €

En sachant que mon ami vient d'être au chômage et qui touche 900 € /mois et moi 1400 € et
que notre compte est en commun.

Ma question est de savoir quel sera notre quote part à chacun

Merci

Par **Visiteur**, le **29/01/2015** à **16:24**

Bonjour,
quote part de ?? du remboursement du pret ou de la propriété ?

Par **nana54**, le **29/01/2015** à **16:29**

la quote part de la propriété

Par **domat**, le **29/01/2015** à **16:40**

bjr,
par quote part, je pense que vous voulez dire la propriété de chacun dans le bien acheté.

en fait avec votre concubin, vous pouvez indiquer la répartition que vous voulez mais il est conseillé que le titre de propriété reflète le financement de chacun.
selon vos chiffres vous financez, sur 150000 €, 47% et votre concubin 53 %.
mais cela à la condition que vous remboursiez chacun exactement la même somme ce qui va être compliqué dès l'instant où vous n'avez pas les mêmes revenus.
cdt